



VitamFero finalise une importante levée de fonds - Un pas décisif vers de nouveaux vaccins antiparasitaires à usage vétérinaire et humain

Jeune Entreprise Innovante française fondée fin 2005, VitamFero s'est fixé pour objectif d'élaborer, de développer et de commercialiser de nouveaux vaccins vétérinaires et humains anti-infectieux, dirigés contre des maladies parasitaires à fort impact économique et sanitaire. Dotée d'une R&D très dynamique, la société vient de finaliser une importante levée de fonds pour un montant de 1,1 million d'euros. L'occasion de vous présenter plus précisément VitamFero et ses travaux prometteurs !

Des projets bénéficiant du soutien de nombreux acteurs économiques, scientifiques et institutionnels

La société VitamFero est née en octobre 2005 d'un projet commun à l'Université François Rabelais de Tours, à l'Inra et au CNRS, visant à valoriser une souche vaccinale atténuée et brevetée de *Toxoplasma gondii* (Toxo KO) mise au point au sein de l'UMR 483 « Immunologie, parasitologie et vaccinologie ».

L'élément fondateur de VitamFero a été sa réussite en 2005 au Concours National d'Aide à la Création d'Entreprises de Technologies Innovantes. En 2008, la signature d'accords de licence exclusifs et mondiaux avec l'Université François Rabelais de Tours, l'INRA et le CNRS ainsi que la conclusion de contrats de sous-licence et de distribution avec l'un des leaders mondiaux de la santé vétérinaire, ont constitué des événements clés du développement de VitamFero.

Soutenue par de nombreux organismes publics - ARITT Centre, Oséo Innovation, pôle de compétitivité aquitain Prod'Innov, Genopôle Entreprises, Scientipôle Initiative -, l'entreprise bénéficie également de l'appui de l'ensemble des collectivités territoriales : le Ministère Délégué à la Recherche, le Conseil Général d'Indre & Loire, la Délégation Générale des Entreprises et le Fond Unique Interministériel, la DRIRE Centre, l'Union Européenne et les fonds FEDER et le Conseil Régional du Centre. Depuis janvier 2009, le siège social de VitamFero est localisé au sein de la Pépinière Genopole® d'Evry.



L'équipe VitamFero, avec au premier plan de gauche à droite, les fondateurs de l'entreprise : Edouard Sèche, Pascal Breton et Alain de la Bigne - © VitamFero

Distinguée par le label d'excellence Genopole® Entreprise, elle a finalisé en septembre 2009 une première augmentation de capital et poursuivi ses activités à partir de ses deux sites : son siège social domicilié à Evry (91) et ses laboratoires de R&D basés à Tours (37) au cœur de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques Philippe-Maupas de l'Université François-Rabelais. Son objectif? Elaborer, développer, enregistrer et commercialiser de nouveaux vaccins antiparasitaires, secteur dans lequel les besoins demeurent très largement insatisfaits.

Une innovation INRA/CNRS/ Université de Tours

L'histoire débute en 2002 dans le laboratoire d'immunologie parasitaire, de Vaccinologie et de Biothérapie infectieuse commun à l'INRA et à l'Université de Tours. Les travaux du Pr Daniel BOUT, menés en collaboration avec le CNRS, aboutissent à la création d'une souche mutée de *Toxoplasma gondii*, parasite responsable de la toxoplasmose ovine. Deux gènes à l'origine de la virulence du protozoaire (*mic1* et *mic3*) sont éliminés par recombinaison homologue (Knock-Out). La mutation est stable ; la délétion

des deux gènes est ciblée et totale, ce qui garantit toute impossibilité de réversion.

La souche Toxo KO atténuée ainsi obtenue demeure fortement immunogène – autant que la souche sauvage non-mutée -, mais a perdu son caractère pathogène. Ces caractéristiques en font un outil de choix pour développer un vaccin vétérinaire et humain contre la toxoplasmose congénitale, ainsi qu'un nouveau vecteur d'expression de gènes pour lutter contre d'autres parasites de la famille des apicomplexes, responsables de maladies telles que la néosporose, la babésiose, cryptosporidiose, ou encore, le paludisme... Actuellement, peu de vaccins dirigés contre ces maladies infectieuses sont disponibles en santé vétérinaire et aucun ne l'est en santé humaine.

Conscient du manque réel dans ce domaine, VitamFero s'est fixé pour mission de mettre au point et de développer des vaccins dirigés en premier lieu contre la toxoplasmose ovine et humaine, la néosporose et le paludisme. Le vaccin « Toxo KO » et la technologie innovante de VitamFero sont d'autant plus intéressants qu'ils disposent, rappelons-le, d'avantages concurrentiels importants :

→ sur le plan de la sécurité sanitaire : le vaccin « Toxo KO » est un vaccin vivant atténué de nouvelle génération, obtenu par l'inactivation de deux gènes de virulence. Le risque de retour à la virulence est, par conséquent, totalement éliminé, ce qui n'est pas le cas avec les vaccins vivants actuels obtenus par mutation ponctuelle.

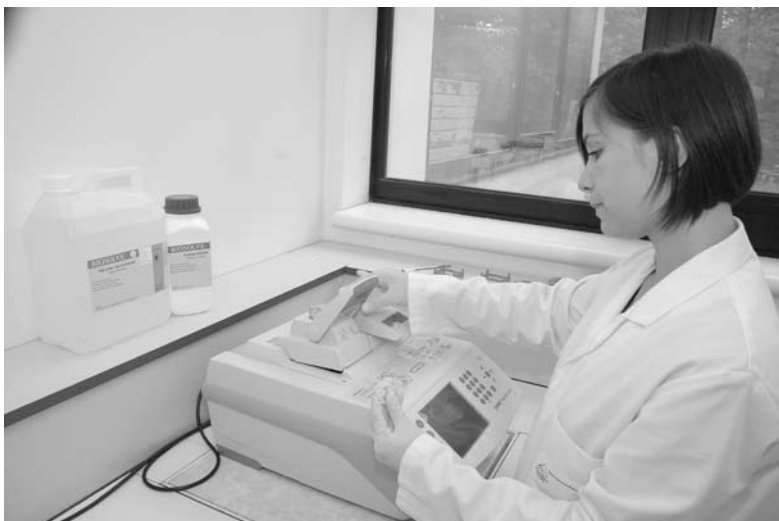
→ en terme d'efficacité : le vaccin « Toxo KO » appartient au groupe des vaccins vivants atténués, généralement considérés comme les vaccins les plus efficaces, car la réponse immunitaire qu'ils provoquent est comparable à celle observée lors d'une infection naturelle ; ce n'est pas le cas des vaccins inertes, constitués de microorganismes tués ou de compositions antigéniques.

Une nouvelle levée de fonds...

Fort de ses projets très prometteurs, la société VitamFero a finalisé le 22 février dernier une importante levée de fonds (1,1 million d'euros) auprès de la société de gestion CapDecisif Management et du fonds de pré-amorçage G1J Ile-de-France. Au cours des deux prochaines années, cet investissement va permettre à VitamFero de développer ses produits conformément à son « business plan » et de renforcer son portefeuille de brevets avant un autre tour de financement programmé en 2013.

Pour Pascal BRETON, PDG de VitamFero : « Après l'apport des fondateurs et d'un groupement de business angels en 2009, VitamFero vient de franchir une étape importante de son développement avec le soutien de CapDecisif Management et de G1J Ile-de-France. Ce nouveau partenariat financier reconnaît l'intérêt du projet scientifique et industriel de l'entreprise. Déjà attributaire de plus de 2 millions d'euros de subventions et d'aides remboursables, nous avons conclu en 2008 un accord avec un partenaire industriel – un des principaux acteurs mondiaux du secteur de la santé vétérinaire, qui nous permet aujourd'hui de projeter la commercialisation de notre premier vaccin anti-toxoplasmose animal dès 2013 ».

S. DENIS



© VitamFero

Pour en savoir plus :
Pascal BRETON
Tel : 06 82 65 47 69

Jacqueline ALEXANDRE
ja.com@dbmail.com